

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 30 mars 2021 portant création de la spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE2110385A

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25-1 ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2014 relatif à l'obtention de dispenses d'unités aux examens du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2017 fixant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle peuvent conserver des notes qu'ils ont obtenues ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d'évaluation du chef d'œuvre prévue à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle par l'article D. 337-3-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 30 juin 2020 ;

Vu l'avis favorable de la commission professionnelle consultative « Construction » en date du 6 octobre 2020,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé la spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées par le présent arrêté.

La présentation synthétique du référentiel du diplôme est définie en annexe I du présent arrêté.

Art. 2. – Le référentiel des activités professionnelles est défini en annexe II, le référentiel de compétences est défini en annexe III et le lexique est défini en annexe III *bis* du présent arrêté.

Art. 2-1. – Les compétences relatives à l'intervention à proximité des réseaux définies en annexe II de l'arrêté du 15 janvier 2019 susvisé complètent les compétences définies en annexes du présent arrêté.

Les compétences définies en annexe II de l'arrêté du 15 janvier 2019 précité sont évaluées au cours des épreuves professionnelles.

Art. 3. – Le référentiel d'évaluation est fixé en annexe IV du présent arrêté qui comprend les parties IVa relative aux unités constitutives du diplôme, IVb relative au règlement d'examen et IVc relative à la définition des épreuves.

Art. 4. – Les horaires applicables sous statut scolaire sont fixés par le tableau annexé à l'arrêté du 21 novembre 2018 susvisé.

La préparation à cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de 14 semaines définie en annexe V du présent arrêté.

Art. 5. – Tout candidat sous statut scolaire ou d'apprenti passe l'ensemble des épreuves au cours de la même session, sauf s'il bénéficie de dispenses d'épreuves, de conservation de notes ou s'il est autorisé à répartir ses épreuves sur plusieurs sessions.

Tout candidat sous un autre statut, ou sous statut scolaire ou d'apprenti s'il a obtenu une dérogation individuelle, peut demander à passer l'ensemble de ses épreuves au cours de la même session ou à les répartir sur plusieurs sessions, conformément aux dispositions des articles D. 337-9 et D. 337-10 du code de l'éducation. Il précise son choix au moment de son inscription. Dans le cas où il demande à répartir les épreuves sur plusieurs sessions, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Lors de son inscription, tout candidat précise s'il souhaite se présenter à l'épreuve facultative.

En outre, lors de la confirmation d'inscription, les candidats doivent fournir une attestation de formation relative à l'utilisation des échafaudages de pied, conformément à la réglementation R. 408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (CNAMT), annexes 3 et 5.

En l'absence de cette attestation, les candidats ne seront pas admis à se présenter à l'examen.

Art. 6. – Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 21 août 2002 modifié, portant création du certificat d'aptitude professionnelle de couvreur et les épreuves de l'examen organisé conformément aux dispositions du présent arrêté sont précisées en annexe VI du présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 21 août 2002 modifié précité est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Art. 7. – La première session d'examen de la spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2023.

Art. 8. – La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle « couvreur » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 août 2002 modifié précité aura lieu en 2022. A l'issue de cette session, l'arrêté précité est abrogé.

Art. 9. – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 mars 2021.

Pour le ministre et par délégation :
*La cheffe de service de l'instruction publique,
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général,*
R.-M. PRADEILLES-DUVAL



Spécialité
« couvreur »
de certificat d'aptitude professionnelle

SOMMAIRE

ANNEXE I **Présentation synthétique du référentiel du diplôme**

ANNEXE II **Référentiel des activités professionnelles**

ANNEXE III **Référentiel de compétences**

Compétences

Savoirs associés

ANNEXE III bis **Lexique**

ANNEXE IV **Référentiel d'évaluation**

IVa Unités constitutives du diplôme

IVb Règlement d'examen

IVc Définition des épreuves

ANNEXE V **Périodes de formation en milieu professionnel**

ANNEXE VI **Tableau de correspondance entre épreuves ou Unités de l'ancien et du nouveau diplôme**

ANNEXE I
Présentation synthétique du référentiel du diplôme
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

TABLEAU DE SYNTHÈSE ACTIVITÉS-COMPÉTENCES-UNITÉS

Activités	Bloc de compétences	Unités
COMMUNICATION PRÉPARATION	Bloc n° 1 - Étude et préparation d'une intervention <ul style="list-style-type: none"> - Compléter et transmettre des documents - Décoder un dossier technique - Choisir les matériels et les outillages 	Unité UP1 Étude et préparation d'une intervention
RÉALISATION ET CONTROLE D'UN OUVRAGE COURANT	Bloc n° 2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des quantités de matériaux - Organiser son poste de travail - Sécuriser son intervention - Monter, démonter et utiliser un échafaudage - Réaliser des tracés - Poser des éléments constituant une couverture, bardage ... - Relever des dimensions - Réaliser des éléments métalliques - Assembler des éléments - Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture - Contrôler le travail réalisé 	Unité UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
RÉALISATION DE TRAVAUX SPECIFIQUES	Bloc n° 3 - Réalisation de travaux spécifiques <ul style="list-style-type: none"> - Échanger, rendre compte oralement - Intervenir à proximité des réseaux - Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage - Sceller et étancher par mortier - Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité 	Unité UP3 Réalisation de travaux spécifiques

ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
	<p style="text-align: center;">Bloc n° 1 – Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique</p> <p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) - Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F) - Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) - Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) - Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) <p>Histoire-géographie-enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) - S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC) 	<p style="text-align: center;">Unité UG1</p> <p style="text-align: center;">Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique</p>
	<p style="text-align: center;">Bloc n° 2 – Mathématiques et physique-chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, utiliser une simulation - Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés 	<p style="text-align: center;">Unité UG2</p> <p style="text-align: center;">Mathématiques et physique-chimie</p>
	<p style="text-align: center;">Bloc n° 3 – Éducation physique et sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer sa motricité - S'organiser pour apprendre et s'entraîner - Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter - Construire durablement sa santé - Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique 	<p style="text-align: center;">Unité UG3</p> <p style="text-align: center;">Éducation physique et sportive</p>

ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
	<p>Bloc n° 4 – Prévention-santé-environnement</p> <ul style="list-style-type: none">- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté- Agir face à une situation d'urgence	<p>Unité UG4 Prévention-santé-environnement</p>
	<p>Bloc n° 5 – Langue vivante étrangère</p> <p>L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Comprendre la langue orale- Comprendre un document écrit- S'exprimer à l'écrit- S'exprimer à l'oral en continu- Interagir à l'oral <p>dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle</p>	<p>Unité UG5 Langue vivante étrangère</p>

	UNITES/BLOCS FACULTATIFS	
	<p>Bloc facultatif – Langue vivante</p> <p>L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none">- S'exprimer à l'oral en continu- Interagir à l'oral- Comprendre un document écrit <p>dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle</p>	<p>Unité facultative UF 1 Langue vivante</p>
	<p>Bloc facultatif – Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none">- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger- Caractériser le contexte professionnel étranger- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France- Se repérer dans un nouvel environnement- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	<p>Unité facultative UF 2 Mobilité</p>

ANNEXE II
Référentiel des activités professionnelles
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

CONTEXTE PROFESSIONNEL

A - Domaine d'intervention

Le titulaire de la spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine de la construction pour des travaux neufs, de rénovation et entretien, de réhabilitation, de réparation.

Il réalise ou répare les toitures de tout type de bâtiment quelle que soit leur destination finale. Il intervient après la mise en place de la charpente, ou autres structures supports continues ou discontinues. La principale activité est de mettre en œuvre des éléments de couverture de toutes natures (essentiellement ardoises, tuiles...) et des accessoires, de ventilation de collecte et évacuation des eaux pluviales réalisés en métal. Le couvreur installe les écrans de sous-toiture et peut aussi effectuer la pose de l'isolation thermique (ex : sarking...) la mise en œuvre de fenêtres de toit, l'installation de panneaux solaires sur les versants de toiture (hors raccordement au réseau électrique). Plus ponctuellement, il doit être capable de réaliser des couvertures métalliques simples en plan carré, en bacs autoportants ou en bandes façonnées, parfois il peut être amené à réaliser l'étanchéité par membranes sur une toiture terrasse en travaux complémentaires et accessoires d'une couverture.

Avoir la connaissance des recommandations techniques et des impacts possibles des interventions sur chantier pour mettre en œuvre les bonnes pratiques en s'appuyant sur une démarche qualité.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité...). Il conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers.

Les activités confiées au titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition digitale.

B - Conditions générales d'exercice du métier

Situation d'exercice

Le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tout type d'entreprise. Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie.

Il communique avec son environnement professionnel (utilisateur, hiérarchie, équipe, autres intervenants...) et, être amené à utiliser des documents techniques, rédigés en langue vivante étrangère, principalement l'anglais.

Pour toutes les tâches professionnelles dont il a la charge, le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées. Il contrôle ses tâches et interventions et rend compte à sa hiérarchie.

Il intervient sur des chantiers et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter un ou plusieurs déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement.

Il travaille principalement à l'extérieur et en hauteur, ce qui requiert des aptitudes physiques adaptées à cet environnement.

Autonomie

Suivant la structure de l'entreprise, le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP est amené à travailler au sein d'une équipe. Il est sous la responsabilité directe du chef d'équipe, du chef de chantier ou du chef d'entreprise.

Le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP fait preuve d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il applique les modes opératoires donnés, il choisit les outils adaptés et il utilise les moyens d'exécution mis à sa disposition pour garantir la qualité de sa réalisation et le respect du délai donné.

Responsabilité

Sur les sites d'interventions, il respecte les mesures relatives à la Qualité, la Sécurité et à l'Environnement (QSE) et applique les mesures de prévention des risques professionnels prévues. Il doit identifier les dangers non prévus, alerter et appliquer les consignes de sa hiérarchie.

Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés. Il respecte les exigences réglementaires, sécuritaires, normatives et environnementales.

C – Perspective d'évolution dans l'emploi**Positionnement**

Le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP atteste du premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP est pleinement opérationnel.

Poursuite de formation

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Évolution dans l'emploi

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure d'entreprise, le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP peut évoluer vers la fonction d'encadrement. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise.

1 page

ACTIVITÉS	TÂCHES	Niveau d'implication		
		1	2	3
COMMUNICATION PRÉPARATION	T 1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention			X
	T 2 : Communiquer en équipe avec son responsable et les autres intervenants		X	
	T 3 : Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention			X
	T 4 : Organiser son intervention			X
	T 5 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages pour son intervention			X
	T 6 : Préparer l'approvisionnement des matériaux et composants pour son intervention			X
RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	T 7 : Vérifier le support de pose		X	
	T 8 : Redresser des éléments support de couverture en rénovation		X	
	T 9 : Poser et assembler des recueils et évacuations d'eau pluviale			X
	T10 : Poser des écrans pare-pluie et des éléments d'une sous-toiture			X
	T11 : Poser un support de couverture ou de bardage			X
	T12 : Poser des éléments de couverture et bardage en plan carré			X
	T13 : Raccorder des pénétrations continues et discontinues sur couvertures en petits éléments			X
	T14 : Préparer et poser des accessoires et équipements			X
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	T15 : Façonner et poser des éléments métalliques			X
	T16 : Réaliser une couverture à tasseaux en feuilles en plan carré			X
	T17 : Réaliser une couverture à joint debout par travées continues en plan carré			X
	T18 : Vérifier la conformité de l'ouvrage réalisé			X
	T19 : Réaliser un chevêtre		X	
	T20 : Réaliser des scellements et des solins			X
	T21 : Participer des interventions de réparation de courtes durées		X	
T22 : Réaliser l'étanchéité par membranes sur une toiture terrasse en travaux complémentaires et accessoires d'une couverture		X		

Niveau d'implication :

Pour chacune des tâches issues des activités de référence, le titulaire de la spécialité « couvreur » de CAP est impliqué à différents niveaux définis ci-dessous :

Niveau	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

FICHES DE DÉTAIL DES TÂCHES PROFESSIONNELLES

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T1	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles <ul style="list-style-type: none">▪ Dossier technique, devis, fiches techniques et notices des matériaux et matériels▪ PPSPS et extraits du CCTP ...▪ Schémas de principe et d'implantation, croquis, quantitatifs, plannings (TCE, main d'œuvre...)▪ Ressources internes (procédures, normes et textes réglementaires à appliquer, fiches d'utilisation des produits chimiques...)▪ Fiches de suivi, bons de livraison, fiches d'autocontrôle▪ Outils de communication et supports numériques (BIM...)	
Contexte d'intervention : En autonomie ou avec son responsable, à l'entreprise ou sur site	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ Les informations caractérisant l'intervention sont recueillies▪ Les ressources sont utilisées à bon escient▪ L'utilisation des outils digitaux est effective	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T2	T2 : Communiquer en équipe avec son responsable et les autres intervenants Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes orales et écrites des différents interlocuteurs▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, fiche qualité...)▪ Documents de réalisation de l'intervention (plans, croquis, schémas...)▪ Fiches techniques des matériaux et matériels▪ Supports digitaux (BIM)	
Contexte d'intervention : Sur le site d'intervention, en autonomie ou avec son responsable	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ Le registre de langage est adapté à l'interlocuteur▪ Les écrits sont explicites et compréhensibles par l'interlocuteur▪ Les informations relatives à l'intervention sont transmises	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T3	T3 : Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie▪ Documents internes de suivi de l'intervention (fiche d'intervention, bon de livraison, rapport journalier...)▪ Documents de réalisation de l'intervention (plans, croquis, schémas...)▪ Fiche technique des matériaux et appareils▪ Bordereau, trame, fiche d'entreprise▪ Outils de communication et supports digitaux	
Contexte d'intervention : Au sein de l'entreprise, chez un fournisseur ou sur le site d'intervention	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ Les consignes sont comprises et appliquées▪ Les informations sont écrites et exploitables▪ Le registre de langage est adapté à l'interlocuteur▪ Les écrits sont explicites et compréhensibles par l'interlocuteur	

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T4	T4 : Organiser son intervention <div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de réalisation de l'intervention (plans, croquis, schémas, extraits du CCTP...) ▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bons de commande, bons de livraison, plannings d'intervention ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ PPSPS ▪ Matériels et outillages disponibles ▪ Consignes relatives à la politique éco-responsable de l'entreprise (tri des déchets, protection de l'environnement...) ▪ Conditions d'utilisation des matériels et outillages ▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise <p>Contexte d'intervention :</p> <p style="padding-left: 40px;">En autonomie, en équipe ou avec son responsable, sur chantier, à l'atelier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation du poste de travail garantit la sécurité de tous les intervenants ▪ L'organisation du poste de travail est adaptée à l'ouvrage à réaliser et garantit sa bonne exécution ▪ La disponibilité des matériels, outillages, matériaux et consommables est vérifiée ▪ La co-activité est prise en compte pour l'organisation de son intervention ▪ L'intervention est organisée selon une attitude éco-responsable et le principe 3RVE est appliqué à la gestion de ses déchets 	

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T5	T5 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages pour son intervention Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles <ul style="list-style-type: none">▪ Dossier technique de l'intervention, fiches techniques et notices des matériels▪ PPSPS et extraits du CCTP▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bons de commande, bons de livraison, planning d'intervention...▪ Consignes orales et écrites▪ Stock disponible▪ Matériels et outillages disponibles▪ Conditions d'utilisation des matériels et outillages▪ Outils de communication et supports digitaux (BIM)	
Contexte d'intervention : En autonomie, ou avec son responsable, sur site, à l'entreprise	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ Le choix des matériels (échafaudage, monte matériaux...), et outillages est adapté à l'intervention▪ L'état des matériels et outillages est vérifié▪ Un signalement est effectué face à un manque, une usure, un besoin d'entretien, une détérioration...	

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T6	T6 : Préparer l'approvisionnement des matériaux et composants pour son intervention Niveau d'implication :3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bons de commande, bons de livraison, plannings d'intervention...▪ Documents de réalisation de l'intervention (plans, croquis, schémas, extraits du CCTP...)▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie▪ PPSPS▪ Matière d'œuvre disponible▪ Consignes relatives à la politique éco-responsable de l'entreprise (tri des déchets, protection de l'environnement...)▪ Conditions d'utilisation de la matière d'œuvre▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) Contexte d'intervention : <p>En autonomie, en équipe ou avec son responsable, sur chantier, à l'atelier</p>	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ La matière d'œuvre est identifiée pour la tâche▪ L'évaluation des quantités répond à l'intervention▪ L'acheminement des matières d'œuvre est optimisé	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	
Tâche T7	T7 : Vérifier le support de pose	Niveau d'implication : 2
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Documentations techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage... ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Avec son responsable, sur site, en co-activité avec les autres corps d'état</p>		
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La vérification est faite en toute sécurité ▪ La vérification permet de réceptionner ou non le support ▪ Une information précise est transmise 		

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	
Tâche T8	T8 : Redresser des éléments support de couverture en rénovation	Niveau d'implication : 2
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Avec son responsable, sur site, en co-activité avec les autres corps d'état</p>		
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le calage des éléments est fait en toute sécurité ▪ Les alignements sont faits ▪ L'utilisation des outils est faite en toute sécurité ▪ La fixation est adaptée ▪ La fixation des éléments est assurée 		

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T9	T9 : Poser et assembler des recueils et évacuations d'eau pluviale Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie▪ Documentations techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques▪ Outillages, matériels, consommables▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage...▪ Supports digitaux▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI)	
Contexte d'intervention : <p>En autonomie ou en équipe, sur site</p>	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ La valeur de la pente est conforme▪ Le sens de la pente est respecté▪ Les fixations sont adaptées à la nature du support▪ La pose des éléments est assurée et respecte le sens de l'écoulement des eaux▪ Les jeux de dilatation sont respectés▪ Les assemblages sont étanches▪ La liaison entre le recueil et l'évacuation est assurée▪ L'activité est effectuée en toute sécurité	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T10	T10 : Poser des écrans pare-pluie et des éléments d'une sous-toiture Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie▪ Documentations techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques...▪ Outillages, matériels, consommables▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage...▪ Supports digitaux▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI)	
Contexte d'intervention : En équipe, sur site	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ La pose est effectuée en conformité suivant les réglementations en vigueur▪ Les pénétrations continues et discontinues sont traitées conformément aux préconisations▪ L'activité est effectuée en toute sécurité	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T11	T11 : Poser un support de couverture ou de bardage Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie▪ Documentations techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ...▪ Outillages, matériels, consommables▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage...▪ Supports digitaux▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI)	
Contexte d'intervention : En équipe, sur site	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ La pose est effectuée en conformité suivant les réglementations en vigueur▪ La fixation est adaptée et assurée▪ La planéité du support est respectée▪ L'activité est effectuée en toute sécurité	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T12	T12 : Poser des éléments de couverture et de bardage en plan carré Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage... ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) <p>Contexte d'intervention :</p> <p>En autonomie, en équipe, sur site</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La pose est effectuée en conformité suivant les réglementations en vigueur ▪ La fixation est adaptée ▪ La mise en œuvre est faite en toute sécurité ▪ Les alignements sont respectés ▪ L'activité est effectuée en toute sécurité 	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T13	T13 : Raccorder des pénétrations continues et discontinues sur couvertures en petits éléments Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage... ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) <p>Contexte d'intervention :</p> <p>En autonomie, en équipe, sur site</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les coupes des matériaux sont ajustées ▪ Le raccordement est conforme aux réglementations en vigueur ▪ La réalisation est effectuée en toute sécurité ▪ L'étanchéité est assurée 	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T14	T14 : Préparer et poser des accessoires et équipements Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques▪ Outillages, matériels, consommables▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage...▪ Supports digitaux▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI)	
Contexte d'intervention : En autonomie, en équipe, sur site	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ La pose des équipements répond aux exigences du fabricant▪ La mise en œuvre des accessoires répond aux exigences réglementaires▪ Les coupes des matériaux sont ajustées▪ L'activité est effectuée en toute sécurité	

Activité A2	RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT
Tâche T15	T15 : Façonner et poser des éléments métalliques Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage... ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) <p>Contexte d'intervention :</p> <p>En équipe, sur site, à l'atelier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La prise de cotes répond aux exigences dimensionnelles de l'ouvrage et des dilatations ▪ Le façonné est ajusté à l'ouvrage ▪ Le façonné est exempt de coup et de déformation ▪ L'assemblage assure l'étanchéité de l'ouvrage ▪ La pose et la fixation de l'élément sont réalisées tout en respectant la dilatation ▪ La sécurité des personnes et des biens est assurée 	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T16	T16 : Réaliser une couverture à tasseaux en feuilles en plan carré Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Fiches techniques des matériaux, plan de pose ... Supports papier ou digital (BIM...) ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) <p>Contexte d'intervention :</p> <p>En équipe, sur site, à l'atelier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention est effectuée en respectant les règles de sécurité ▪ L'entraxe des tasseaux est calculé ▪ Les tasseaux sont posés ▪ Les feuilles (larmier, intermédiaire et de tête) sont façonnées ▪ Les feuilles sont posées ▪ Les couvre-joints sont façonnés et posés ▪ La fixation de l'ensemble des éléments est réalisée et respecte la dilation 	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T17	T17 : Réaliser une couverture à joint debout en travées continues en plan carré Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques▪ Outillages, matériels, consommables▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage...▪ Supports numériques▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) Contexte d'intervention : En équipe, sur site, à l'atelier	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ L'intervention est effectuée en respectant les règles de sécurité▪ L'entraxe des travées est calculé▪ Les longues feuilles (égout et tête) sont façonnées▪ Les longues feuilles sont posées▪ Les pattes sont posées▪ Le sertissage est réalisé▪ La fixation de l'ensemble des éléments est réalisée et respecte la dilation	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T18	T18 : Vérifier la conformité de l'ouvrage réalisé Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none">▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie▪ Extraits du CCTP▪ Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, fiches de suivi, fiches d'autocontrôle▪ Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise	
Contexte d'intervention : En équipe ou avec son responsable sur chantier	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none">▪ Les travaux réalisés sont conformes aux documents et consignes orales transmis▪ Les autocontrôles sont réalisés▪ Les exigences réglementaires sont respectées▪ Les limites de prestation et les interfaces entre prestataires sont respectées▪ Les non-conformités sont identifiées▪ Les éléments recueillis sont transmis▪ Les règles de sécurité collectives et individuelles et de protection de la santé sont respectées	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	
Tâche T19	T19 : Réaliser un chevêtre	Niveau d'implication : 2
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Fiches techniques des matériaux, plan de pose ... Supports papier ou digital (BIM...) ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) ▪ Consignes orales <p>Contexte d'intervention :</p> <p>En autonomie, en équipe, sur site</p>		
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'activité est effectuée en toute sécurité ▪ L'implantation est conforme aux attendus de l'ordonnateur ▪ La prise de cotes répond aux exigences dimensionnelles de l'ouvrage et intègre les jeux ▪ La coupe et les assemblages des bois sont réalisés et adaptés aux équipements et aux matériaux de couverture 		

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	
Tâche T20	T20 : Réaliser des scellements et des solins	Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Outillage, matériels, consommables ▪ Fiche technique des matériaux, notices de montage... ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) <p>Contexte d'intervention :</p> <p>En équipe, sur site</p>		
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention est effectuée en toute sécurité ▪ Le support est préparé suivant le mode opératoire préconisé par le fabricant ▪ L'étanchéité est assurée ▪ L'ouvrage est exempt de trace de laitance ou de produit 		

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T 21	T21 : Participer à des interventions de réparation de courtes durées Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Procédure d'intervention sur le site ▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage... ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) Contexte d'intervention : Participe en équipe, sur site	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le harnais est correctement réglé et utilisé ▪ Le mode opératoire d'utilisation de l'EPI antichute est strictement respecté ▪ Le désordre est réparé (élément de couverture, soudure...) dans le respect des réglementations en vigueur ▪ L'étanchéité est assurée 	

Activité A3	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
Tâche T 22	T22 : Réaliser l'étanchéité par membranes sur une toiture terrasse en travaux complémentaires et accessoires d'une couverture Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports techniques, extraits de règlements, normes, DTU, avis techniques ▪ Procédure d'intervention sur le site ▪ Fiches techniques des matériaux, notices de montage... ▪ Outillages, matériels, consommables ▪ Supports digitaux ▪ Équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) Contexte d'intervention : En équipe, sur site	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La sécurité est assurée durant l'intervention ▪ La pose est conforme à la réglementation en vigueur ▪ Les travaux préparatoires sont réalisés ▪ L'étanchéité est assurée ▪ L'évacuation des eaux pluviales est effectuée 	

Annexe III
Référentiel de compétences
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

COMPÉTENCES ET SAVOIRS ASSOCIÉS

Les compétences

Le référentiel de certification de la spécialité « couvreur » de CAP est construit à partir du référentiel des activités professionnelles.

Il décrit les compétences professionnelles terminales et les connaissances qui y sont associées. Il précise les conditions dans lesquelles celles-ci sont évaluées (les ressources, le contexte) ainsi que leurs critères d'évaluation. Il sert de base à la construction de l'évaluation du candidat, quelles que soient les modalités de celle-ci : épreuves ponctuelles, contrôle en cours de formation, validation des acquis de l'expérience. À cette fin, les compétences sont regroupées en unités constitutives du diplôme en cohérence avec les activités et tâches professionnelles.

Les compétences composant ce référentiel sont mises en relation avec les tâches professionnelles du RAP sous la forme d'un tableau croisé.

Les compétences décrites ci-après correspondent à la fois à des compétences terminales évaluables lors de la certification et également à des objectifs de formation. Elles intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

Aucune chronologie dans la maîtrise des compétences n'est induite, il s'agit d'une présentation analytique.

Les compétences à mobiliser pour réaliser l'ensemble des activités et tâches du référentiel des activités professionnelles (annexe II) sont les suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
- C2.1 : Décoder un dossier technique
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages
- C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux
- C3.1 : Organiser son poste de travail
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
- C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- C3.5 : Réaliser des tracés
- C3.6 : Poser des éléments constituant une couverture, bardage ...
- C3.7 : Relever des dimensions
- C3.8 : Réaliser des éléments métalliques
- C3.9 : Assembler des éléments
- C3.10 : Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture
- C4.1 : Contrôler le travail réalisé
- C4.2 : Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage
- C4.3 : Sceller et étancher par mortier
- C4.4 : Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité

Les savoirs associés

Les savoirs ou connaissances mobilisés pour la mise en œuvre des compétences sont regroupés en 2 thèmes et doivent être abordés dans un contexte professionnel donné :

- Thème 1 : Connaissances du monde professionnel
- Thème 2 : Connaissances scientifiques et techniques

DESCRIPTION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

C1 : COMMUNIQUER

C1.1 : Compléter et transmettre des documents		UP	1
		BC	1
Compétences (Être capable de...)	Conditions (ressources, moyens)	Critères d'évaluation	
Prendre connaissance d'une consigne, d'un document technique	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager	La consigne, le document et leurs finalités sont compris et respectés (Document en français et en langue étrangère, principalement en anglais)	
Compléter et transmettre un document technique	Tout ou partie du dossier technique en fonction des tâches confiées Procédure et liste de diffusion Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	Le document proposé est complété d'une manière claire et exhaustive La procédure de transmission est respectée	

C1 : COMMUNIQUER

C1.2 : Échanger, rendre compte oralement		UP	3
		BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Rendre compte oralement d'une situation professionnelle : - à sa hiérarchie - à un partenaire professionnel - à un intervenant du chantier - au client ou à l'usager - ...	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique en fonction des tâches confiées Outils de communication technique, y compris digitaux Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)	L'interlocuteur est écouté et compris L'information transmise est conforme aux règles de l'entreprise Le contenu de l'échange (champ lexical, structure...) est adapté à l'interlocuteur Le propos est clair, précis et concis	

C2 : PRÉPARER

C2.1 : Décoder un dossier technique		UP	1
		BC	1
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Collecter des informations techniques	<p>Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux, réseaux et descriptifs, - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Extraits de règlements, Dossier Technique Amiante, normes ... 	<p>Les données techniques nécessaires à son intervention sont identifiées</p> <p>La collecte des informations nécessaires à l'intervention est complète et exploitable</p> <p>La terminologie en langue étrangère (principalement en anglais) est comprise et traduite</p> <p>Les conditions d'intervention sur site (spécificités du chantier) sont identifiées</p>	
Effectuer un croquis d'une solution technique d'une partie d'un ouvrage, manuellement ou avec un outil digital	<p>-Plans d'exécution, nomenclatures, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bons de commande, bons de livraison, plannings d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schémas, croquis ou plans d'exécution, - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de préparation de travaux, calendrier d'intervention...) - Notice technique (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels à installer <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p> <p>Un lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)</p>	<p>La représentation des détails (croquis, schémas, ...) permet la réalisation</p> <p>Les conventions de représentation et les normes de dessin technique sont respectées</p>	

C2 : PRÉPARER

C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

UP	1
BC	1

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Identifier et vérifier la compatibilité du matériel et l'outillage avec la réalisation de son intervention	<p>Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Tout ou partie du dossier technique de l'ouvrage en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs de l'ouvrage - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents relatifs à la protection de l'environnement et à l'éco-responsabilité - Extraits de règlements, normes et règles de l'art 	<p>Les matériels et l'outillage nécessaires sont conformes aux préconisations</p> <p>Les règles et limites d'utilisation des matériels et de l'outillage sont prises en compte</p> <p>Les accessoires et consommables nécessaires sont identifiés</p>
Inventorier, sélectionner et lister les EPC et les EPI nécessaires à l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Schémas, croquis ou plans d'exécution, maquettes digitales ; - Documents et procédures internes à l'entreprise - Notice technique (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels à mettre en œuvre <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p> <p>Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)</p>	<p>L'inventaire des EPC et des EPI à disposition est complet et précis</p> <p>Les éléments d'EPC et d'EPI sélectionnés sont adaptés à l'intervention</p> <p>Les listes établies sont complètes et exploitables</p>

C2 : PRÉPARER

C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
<p>Identifier les matériaux et éléments nécessaires à son intervention</p> <p>Apprécier la qualité des matériaux et éléments</p>	<p>Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels</p> <p>Tout ou partie du dossier technique de l'ouvrage en fonction des tâches confiées :</p>	<p>La nature et les caractéristiques des matériaux et éléments sont conformes aux prescriptions techniques et données d'exécution</p> <p>La qualité correspond aux besoins de l'exécution</p>	
<p>Déterminer les quantités de matériaux et d'éléments nécessaires à son intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Descriptifs de l'ouvrage - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents relatifs à la protection de l'environnement et à l'éco-responsabilité - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schémas, croquis ou plans d'exécution, maquettes digitales - Documents et procédures internes à l'entreprise - Notice technique (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels à mettre en œuvre <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p> <p>Lexique franco-langue étrangère (principalement anglais)</p>	<p>Les quantités nécessaires à l'exécution sont estimées</p> <p>Les quantités consommées sont communiquées à sa hiérarchie</p> <p>L'état des stocks de matériaux et éléments est communiqué à sa hiérarchie</p> <p>Les unités sont adaptées aux quantités estimées</p>	

C3 : RÉALISER			
C3.1 : Organiser son poste de travail		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Organiser son poste de travail	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées : - Plans et descriptifs de l'installation, - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents relatifs à la protection de l'environnement et à l'éco-responsabilité	Les spécificités du chantier sont identifiées La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué La co-activité est prise en compte Les dispositifs de sécurité sont mis en place et maintenu dans toutes les phases d'exécution Le poste de travail est maintenu en état de propreté et de fonctionnalité Les anomalies techniques sont repérées et signalées	
Adapter son poste de travail à l'évolution du chantier		L'organisation du poste de travail est adaptée à l'avancement des travaux	
Approvisionner son poste de travail	Outils de communication technique, y compris digitaux	Les matériaux, matériels, outillages sont à proximité de la réalisation Les matériels et outillages approvisionnés permettent la réalisation rationnelle de l'intervention L'état des EPI, matériels et outillages est vérifié, leur fonctionnement est testé et tout dysfonctionnement est signalé Les matériaux et éléments approvisionnés correspondent en quantité et qualité à l'intervention Le positionnement des matériaux permet l'avancement chronologique des travaux Les gestes et posture nécessaires à la manipulation sont appropriés à la tâche Les gestes conventionnels de guidage sont connus et appliqués Les gestes de commandement pour les appareils de levage sont connus et appliqués	

C3 : RÉALISER

C3.2 : Sécuriser son intervention		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Identifier les dangers propres à son intervention		Les dangers sont identifiés de manière exhaustive	
Appliquer les mesures de prévention prévues ou nécessaires	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager, des riverains</p> <p>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents relatifs à la protection de l'environnement et à l'éco-responsabilité - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur 	<p>Une démarche de prévention dans son environnement de travail est mise en œuvre</p> <p>L'installation du poste de travail garantit la sécurité et la protection de la santé</p> <p>Les EPC sont maintenus en place et suivent l'évolution du chantier</p> <p>Les éléments d'EPC détériorés sont identifiés, signalés et détournés</p> <p>Les EPI utilisés sont adaptés à la situation</p> <p>Les EPI antichute sont correctement utilisés en respectant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les procédures de vérification de l'état du harnais et ses réglages, • les modes opératoires d'utilisation des divers systèmes de liaison définis pour l'intervention, • les points d'ancrages définis pour l'intervention <p>Les EPI détériorés sont remplacés</p> <p>Les consignes de sécurité collective et individuelle sont respectées</p>	
Installer une signalisation temporaire	<p>Matériels et outillages</p> <p>Équipements et accessoires de manutention</p> <p>Normes et recommandations relatives à la manutention des charges</p> <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p>	<p>La signalisation temporaire est conforme et garantit la sécurité du chantier et des usagers</p> <p>La signalisation temporaire est entretenue</p> <p>Les consignes de dépose de la signalisation temporaire sont respectées.</p>	
Alerter en cas de situation dangereuse		<p>Une situation dangereuse persistante est signalée à sa hiérarchie</p> <p>Le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent.</p>	

C3 : RÉALISER

C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux		UP	3
		BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités	<p>Les thèmes à aborder sont définis dans les compétences du « profil opérateur » de l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR.</p> <p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail et de prévention, orales ou écrites de sa hiérarchie, Informations des partenaires professionnels, du client ou usager, des riverains</p> <p>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées : - Plans et descriptifs du chantier - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants, ...) - Récépissés de DICT, - PPSPS, plan de prévention...</p> <p>EPC et EPI et leurs notices techniques Matériels et outillages Matériaux et composants Notices techniques (français ou langue étrangère, principalement anglais) des matériels, outillages, matériaux et composants</p> <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p>	<p>Les critères d'évaluation des compétences du « profil opérateur » sont définis sous forme de « résultats attendus » dans l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR</p>	
Identifier le type de réseau aérien			
Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles			
Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicable à la situation			
Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs			
Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable			
Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux			
Maintenir en état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier			
Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A			
Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques			
Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux			

C3 : RÉALISER

C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages			UP	2
			BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Monter et démonter un échafaudage de pieds fixe	<p>Recommandations en vigueur (R408 - Annexe 3 et 5)</p> <p>Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs des travaux à réaliser - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Notices techniques de montage <p>Matériels, outillages</p> <p>Échafaudage fixe</p> <p>Équipements de Protection Collective et Individuelle</p>	<p>En référence aux recommandations R408</p> <p>Le montage et le démontage sont effectués en conformité avec la notice de montage du matériel et la réglementation</p> <p>Tout élément défectueux est signalé immédiatement</p> <p>Le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent</p> <p>Les affichages, les balisages et les signalisations sont conformément installés</p> <p>Les biens environnants sont protégés et sauvegardés</p>		
Utiliser un échafaudage de pieds fixe	<p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p>	<p>En référence aux recommandations R408</p> <p>Les règles d'accès et de circulation sur l'échafaudage sont respectées</p> <p>La charge autorisée sur l'échafaudage est respectée</p> <p>La répartition de la charge est conforme aux préconisations du fabricant</p> <p>L'échafaudage est maintenu en sécurité</p> <p>Les biens environnants sont protégés et sauvegardés</p>		

C3 : REALISER

C3.5 : Réaliser des tracés		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Effectuer les tracés de couverture : - pureaux - trait carré - ournes - travées - ...	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :	L'échantillonnage permet la pose du support conformément à la réglementation. Le traçage respecte les règles de mise œuvre du matériau	
Effectuer les tracés sur un élément métallique	- Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...)	Les tracés sont précis et conformes aux relevés	
Implanter un châssis, un conduit, un chevêtre	- Fiches techniques des fournitures, produits... Outillages Outils de communication technique, y compris digitaux	L'implantation est conforme à l'exigence de l'ordonnateur et respecte les préconisations techniques du fabricant	

C3 : REALISER**C3.6 : Poser des éléments constituant une couverture, bardage ...**

UP	2
BC	2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Redresser le support de couverture	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées : - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur Equipements et accessoires de manutention Matériels et outillages Normes et recommandations relatives à la manutention des charges Outils de communication technique, y compris digitaux	La planéité est respectée
Poser des isolants thermiques		La pose est conforme aux normes, avis techniques en vigueur et préconisations des fabricants La continuité de l'isolation est assurée (absence de pont thermique)
Poser des écrans		La pose est conforme aux normes et avis techniques en vigueur L'étanchéité de l'ensemble et des pénétrations continues et discontinues est assurée La fixation est effective L'étanchéité à l'air est réalisée
Poser des supports de couverture et ou bardage (liteaux, voliges ...)		Les éléments support sont fixés conformément aux normes et règles en vigueur Les éléments sont bien positionnés sur les tracés
Poser des petits éléments de couverture et ou de bardage : - ardoises - tuiles - métaux en feuille - matériaux composites - ...		La mise en œuvre respecte les documents fournis, les règles techniques L'étanchéité est assurée L'ouvrage est résistant mécaniquement La durabilité est assurée Les jeux de dilatation sont pris en compte L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des plis et des dimensionnements, la propreté du matériau de couverture, une pose sans "bâillement"

C3 : REALISER

C3.7 : Relever des dimensions	UP	2
	BC	2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
<p>Relever :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dimensions - les angles - les pentes <p>nécessaires à la fabrication d'un élément</p>	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur - Equipements et accessoires de manutention <p>Matériels et outillages</p> <p>Normes et recommandations relatives à la manutention des charges</p> <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p>	<p>Les dimensions du relevé sont conformes à l'élément</p> <p>Le report des cotes est conforme à l'élément</p> <p>Les jeux sont considérés</p>
<p>Etablir un croquis coté</p>		<p>Le croquis est lisible et exploitable par un tiers</p>

C3 : REALISER**C3.8: Réaliser des éléments métalliques**

UP	2
BC	2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Couper, découper ou débiter manuellement ou mécaniquement des éléments métalliques	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur - Equipements et accessoires de manutention <p>Matériels et outillages</p> <p>Normes et recommandations relatives à la manutention des charges</p> <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p>	<p>Les coupes sont franches et précises</p> <p>Le matériel est utilisé rationnellement</p> <p>Les machines sont utilisées conformément aux fiches de sécurité</p>
Façonner manuellement ou mécaniquement des éléments métalliques		<p>Le matériel est utilisé rationnellement</p> <p>L'ordre de façonnage est logique</p> <p>Les machines sont utilisées conformément aux guides d'utilisation.</p> <p>Les façonnés ne présentent pas de trace de coup, d'écrasement, de marque visible</p>

C3 : REALISER**C3.9 : Assembler des éléments**

UP	2
BC	2

Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
<p>Assembler les éléments métalliques en réalisant une étanchéité par recouvrement, agrafage, rivetage, collage ...</p>	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur - Equipements et accessoires de manutention <p>Matériels et outillages</p> <p>Normes et recommandations relatives à la manutention des charges</p> <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p>	<p>Les assemblages sont étanches, résistants mécaniquement</p> <p>La dilatation est assurée</p>
<p>Réaliser des soudures</p>		<p>Les soudures sont étanches, résistantes, régulières, durables (pas de surchauffe, pas de trace latente de décapant) et nettoyées</p>
<p>Assembler par clouage ou vissage manuellement ou mécaniquement</p>		<p>La fixation est adaptée au support La fixation est résistante</p>

C3 : REALISER

C3.10 : Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Raccorder : <ul style="list-style-type: none"> - une rive - un faitage - un égout droit ou biais - une souche - une lucarne - une ventilation 	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées : <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur - Equipements et accessoires de manutention 	Les éléments sont fixés conformément aux normes La fixation est résistante Les épaulements, les écornements sont réalisés Les alignements de coupe sont respectés Les tranchis sont droits La pose est réalisée sans bâillement	
Raccorder une ligne d'arêtier : <ul style="list-style-type: none"> - ardoises - tuiles 	Matériels et outillages Normes et recommandations relatives à la manutention des charges Outils de communication technique, y compris digitaux	Les ardoises biaises respectent l'inclinaison de la rive en arêtier Le remplissage respecte les principes d'étanchéité Les éléments sont fixés conformément aux normes La fixation est résistante Les épaulements et/ou écornements sont réalisés La pose est réalisée sans bâillement	
Raccorder une ligne de noue : <ul style="list-style-type: none"> - ardoises - tuiles 		Les éléments du tranchis de noue sont posés et fixés conformément aux normes Le tranchis est droit La fixation est résistante Les épaulements sont réalisés La pose est réalisée sans bâillement Le remplissage respecte les principes d'étanchéité	

C4 : CONTROLER, REALISER DES TRAVAUX SPÉCIFIQUES

C4.1 : Contrôler le travail réalisé		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Vérifier la conformité du travail	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client ou usager</p> <p>Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs de l'installation, - Devis quantitatif - Extraits de règlements, normes en vigueur - Schéma, croquis ou plans d'exécution, - Documents et procédures internes à l'entreprise (procédures d'autocontrôle, fiches de contrôle...) - Notice technique (en français ou langue étrangère, principalement anglais) <p>Matériels et outillages</p> <p>Outils de communication technique, y compris digitaux</p> <p>Lexique étranger (principalement anglais)/français</p>	<p>Le travail réalisé respecte la demande et le descriptif technique</p> <p>Le travail réalisé est conforme aux règlements, normes en vigueur</p> <p>Les contrôles dimensionnels et géométriques sont effectués</p> <p>Les points de contrôles spécifiques sont identifiés (étanchéité, raccords, assemblages, finition)</p> <p>Les défauts de réalisation sont identifiés au fur et à mesure du travail</p> <p>Les fiches d'autocontrôle sont complétées</p>	

C4 : CONTROLER, REALISER DES TRAVAUX SPECIFIQUES

C4.2 : Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage		UP	3
		BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Poser des feuilles en plan carré sur une couverture à tasseaux	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Fiches techniques des outillages Notice de manutention et de stockage fournisseur Equipements et accessoires de manutention Matériels et outillages Normes et recommandations relatives à la manutention des charges	La mise en œuvre respecte les documents fournis, les règles techniques L'étanchéité est assurée L'ouvrage est résistant mécaniquement La durabilité est assurée Les jeux de dilatation sont pris en compte L'ouvrage est esthétique par la régularité des alignements, des coupes, des plis et des dimensionnements, la propreté du matériau de couverture, une pose sans "bâillement"	
Poser des longues feuilles en plan carré en couverture à joint debout			
Poser des feuilles et ou longues feuilles en bardage			
Sertir manuellement et mécaniquement un joint debout		La chronologie du sertissage est respectée L'étanchéité est assurée La dilatation est respectée Aucune présence de coup de marque La sertisseuse est utilisée conformément aux fiches de sécurité L'utilisation des EPC et la protection du chantier sont respectées Les EPI utilisés sont adaptés à la situation	

C4 : CONTROLER, REALISER DES TRAVAUX SPECIFIQUES

C4.3 : Sceller et étancher par mortier		UP	3
		BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Sceller : <ul style="list-style-type: none"> - un faitage - un arêtier - une rive 	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client ou usager Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées : <ul style="list-style-type: none"> - Plans et descriptifs du chantier - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur - Equipements et accessoires de manutention Matériels et outillages Normes et recommandations relatives à la manutention des charges Outils de communication technique, y compris digitaux	Absence de trace de laitance de mortier Les alignements des éléments sont respectés Les crêtes et embarrures sont régulières Les scellements sont résistants et lissés	
Réaliser un solin		Absence de trace de laitance de mortier sur la couverture L'étanchéité est assurée Le solin est résistant et lissé	

C4 : CONTROLER, REALISER DES TRAVAUX SPECIFIQUES

C4.4 : Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité		UP	3
		BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Couper les lés	Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées : - Plans et descriptifs du chantier - croquis et informations orales - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) - Fiches techniques des fournitures, produits... - Notice de manutention et de stockage fournisseur - Equipements et accessoires de manutention Matériels et outillages Normes et recommandations relatives à la manutention des charges	Les coupes sont franches	
Découper les points singuliers (angles, évacuations ...)		Le report des cotes est conforme aux prescriptions Les découpes sont ajustées à l'ouvrage	
Plier manuellement des membranes		Les plis sont ajustés	
Poser le ou les éléments		L'encollage est uniforme et respecte les préconisations issues des fiches techniques La pose des éléments est ajustée L'adhérence est homogène	
Assembler les éléments par : - recouvrement - collage - soudage à l'aire chaud - ...		Les recouvrements sont étanches et respectent les préconisations du fabricant L'étanchéité par collage ou soudage est assurée L'élément n'est pas surchauffé La soudure est régulière	

SAVOIRS ASSOCIÉS

Thème	Savoirs	Connaissances
Thème 1 : Connaissance du monde professionnel	S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises S1.2 : Les intervenants de la construction S1.3 : Les étapes d'un projet de construction S1.4 : L'intégration d'une démarche collaborative digitale (BIM) S1.5 : La co-activité, les interfaces chantier S1.6 : Les qualifications et les habilitations
	S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité	S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale S2.2 : L'impact environnemental d'une activité S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits
	S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment	S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique acoustique...) S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti S3.4 : Les techniques de construction S3.5 : Les matériaux de construction
	S4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages	S4.1 : Les documents graphiques et digitaux de représentation des ouvrages en 2D S4.2 : La consultation des représentations digitales en 3D S4.3 : Les schémas de principes hydrauliques et électriques S4.4 : Les règles et outils de dessin technique appliqués au croquis de détail et à la schématisation S4.5 : Les techniques de relevé d'ouvrages
	S5 : La description et la quantification des ouvrages	S5.1 : La description technique des ouvrages S5.2 : La documentation technique des produits S5.3 : La quantification des ouvrages
	S6 : La communication technique	S6.1 : La communication orale et écrite S6.2 : Les supports et les outils de communication S6.3 : La communication technique simple en langue étrangère, principalement en anglais
	S7 : La prévention des risques professionnels	S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques S7.2 : Les documents de la prévention des risques S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier S7.5 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier S7.6 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail S7.7 : Les risques des agents chimiques CMR (amiante, plomb...) S7.8 : Les risques électriques S7.9 : Les risques liés au travail en hauteur S7.10 : Les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux (IPR) S7.11 : La démarche du port d'un EPI antichute
	S8 : Le contrôle et la qualité des ouvrages	S8.1 : Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention S8.2 : Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention

Thème	Savoirs	Connaissances
Thème 2 : Connaissances scientifiques et techniques	S9 : Notions de physique et de chimie appliquées	S9.1 : Les unités utilisées pour caractériser un ouvrage S9.2 : Les calculs usuels et les ordres de grandeurs S9.3 : Les caractéristiques géométriques S9.4 : Les caractéristiques hydrauliques S9.5 : Les caractéristiques mécaniques S9.6 : Les caractéristiques chimiques S9.7 : Les caractéristiques thermiques S9.8 : Les caractéristiques de perméabilité à la vapeur d'eau S9.9 : Les caractéristiques hygrothermiques
	S10 : Les tracés professionnels	S10.1 : Surface courante plane S10.2 : Points singuliers
	S11 : Les techniques de mise en œuvre des matériaux	S11.1 : Les matériaux de couverture S11.2 : Techniques de mise en œuvre des matériaux S11.3 : Les principes de pose S11.4 : Les moyens de mise en œuvre S11.5 : Les moyens et techniques de pose S11.6 : Les assemblages
	S12 : Les ventilations	S12.1 : Les principes de ventilations S12.2 : La disposition des accessoires de ventilations S12.3 : Les écrans de sous toiture ou pare pluie
	S13 : Les scellements	S13.1 : Les mortiers S13.2 : Les scellements chimiques
	S 14 : Recueils et évacuations des eaux pluviales	S14.1 : Dimensionner des recueils S14.2 : Les supports S14.3 : Les accessoires
	S 15 : Les techniques de mise en œuvre de membranes.	S15.1 : Les membranes synthétiques et bitumineuses S15.2 : Les supports S15.3 : Les fixations

MISE EN RELATION DES SAVOIRS ET DES COMPÉTENCES

Capacités	Savoirs → ↓ Compétences	Thème 1 : Connaissances du monde professionnel							Thème 2 : Connaissances du scientifiques et techniques							
		S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité	S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment	S4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages	S5 : La description et la quantification des ouvrages	S6 : La communication technique	S7 : La prévention des risques professionnels	S8 : Le contrôle et la qualité des ouvrages	S9 : Notions de physique et de chimie appliquées	S10 : Les tracés professionnels	S11 : Les techniques de mise en œuvre des matériaux	S12 : Ventilations	S13 : Scelllements	14 : Recueils et évacuations des eaux pluviales	15 : Les techniques de mise en œuvre de membranes.
C1 COMMUNIQUER	C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X	X		X		X	X	X							
	C1.2 : Échanger, rendre compte oralement	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2 PRÉPARER	C2.1 : Décoder un dossier technique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C2.2 : Choisir les matériels et les outillages							X		X	X	X	X	X	X	X
	C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux		X	X		X	X			X		X	X	X	X	X
C3 RÉALISER	C3.1 Organiser son poste de travail	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C3.2 : Sécuriser son intervention	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux	X	X	X	X		X	X		X						
	C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages	X	X	X	X	X	X	X		X						
	C3.5 : Réaliser des tracés	X		X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X
	C3.6 : Poser des éléments constituant une couverture, bardage ...	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C3.7 : Relever des dimensions	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
	C3.8 : Réaliser des éléments métalliques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
	C3.9 : Assembler des éléments	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C3.10 : Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C4 CONTRÔLER, RÉALISER DES TRAVAUX SPECIFIQUES	C4.1 : Contrôler le travail réalisé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C4.2 : Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
	C4.3 : Sceller et étancher par mortier	X		X		X	X	X	X	X		X		X	X	X
	C4.4 : Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X

DESCRIPTION DES SAVOIRS ASSOCIÉS

Thème 1 | LA CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL**S 1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment**

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S1.1 : Le secteur du bâtiment et les entreprises	Citer les caractéristiques principales de ce secteur d'activité et ses chiffres clés Énoncer les fonctions et les responsabilités des personnels des entreprises
S1.2 : Les intervenants de la construction	Citer les intervenants, définir leur rôle respectif
S1.3 : Les étapes d'un projet de construction	Citer les principales étapes d'un projet de construction
S1.4 : L'intégration d'une démarche collaborative digitale (BIM)	Énoncer le principe général de la démarche collaborative du BIM
S1.5 - La co-activité, les interfaces chantier	Nommer les corps de métiers et citer leur interaction technique avec les tâches à réaliser
S1.6 - Les qualifications et les habilitations	Énoncer le principe de la qualification et d'habilitation des salariés d'entreprises

S 2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S2.1 : La réglementation énergétique et environnementale	Citer le nom de la réglementation en vigueur et ses principaux objectifs
S2.2 : L'impact environnemental d'une activité	Citer les principaux impacts de son activité professionnelle
S2.3 : La démarche éco-responsable en entreprise	Citer le principe de la démarche
S2.4 : La gestion de l'environnement du site et des déchets produits	Énoncer les règles de tri des déchets dans le respect des circuits de recyclage, de valorisation et d'élimination Appliquer les règles de nettoyage du site d'intervention et de remise en état

S 3 : Les systèmes constructifs du bâtiment

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S3.1 : La réglementation, les normes, les DTU	Identifier les spécificités des différents documents.
S3.2 : Le confort de l'habitat (spatial, thermique acoustique...)	Citer les dispositions constructives concernant une couverture et bardage simple Identifier les espaces composant une habitation et citer leur destination
S3.3 : L'accessibilité du cadre bâti	Localiser et citer les éléments composant une couverture et bardage simple
S3.4 : Les techniques de construction	Citer les points de la réglementation PMR concernant un bâtiment
S3.5 : Les matériaux de construction	Identifier les techniques les plus courantes de construction des bâtiments Identifier la nature des matériaux de construction et citer leurs principales caractéristiques mécaniques

S 4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S4.1 : Les documents graphique ou digitale de représentation des ouvrages en 2D	Utiliser les outils digitaux de visionnage des projets de construction et des ouvrages du métier Décoder des documents graphiques y compris digitaux d'un ouvrage représenté en 2D ou en 3D
S4.2 : La représentation digitale en 3D	
S4.3 : Les schémas de principes hydrauliques et électriques	Appliquer les règles de dessin technique en 2D ou 3D à une représentation graphique ou digitale d'un croquis de détail d'exécution ou d'un schéma Identifier les principaux symboles des schémas
S4.4 : Les règles et outils de dessin technique appliqués au croquis de détail et à la schématisation	
S4.5 : Les techniques de relevé d'ouvrages	Utiliser les techniques simples et les appareils de mesure usuels pour effectuer un relevé d'ouvrage

S 5 : La description et la quantification des ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S5.1 : La description technique d'ouvrages	Décrire techniquement un ouvrage simple Décoder les fiches descriptives de matériaux ou de composants d'ouvrages simples Identifier les éléments constitutifs d'un ouvrage ou partie d'ouvrage
S5.2 : La documentation technique des matériaux, accessoires	
S5.3 : La quantification d'un ouvrage simple	Identifier les quantités d'un ouvrage simple (matériaux, matériels et main d'œuvre)

S 6 : La communication technique	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S6.1 : La communication orale et écrite	Appliquer les règles de base de la communication technique orale et écrite Utiliser les supports et outils de communication simples, y compris digitaux
S6.2 : Les supports et outils de communication	
S6.3 : La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité	Énoncer les principaux éléments du processus de gestion de l'information mis en œuvre tout au long d'un projet collaboratif. Énoncer le principe d'interopérabilité entre logiciels et maquettes numériques Citer les outils digitaux de gestion et de communication utilisés
S6.4 : La communication technique simple en langue étrangère, principalement en anglais	

S 7 : La prévention des risques professionnels	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques	Citer les rôles et les missions des principaux acteurs externes (Services de Santé au Travail, OPPBTP, CARSAT, Inspection du travail...), les rôles et les missions des principaux acteurs internes (chef d'entreprise, instances représentatives du personnel...)
S7.2 : Les documents de la prévention des risques	Énoncer les objectifs des principaux documents liés à la prévention des risques (DUER, PPSPS, DIUO...)
S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention	Identifier les principaux dangers du métier, analyser les risques associés et proposer des mesures de prévention adaptées <i>(en lien avec le référentiel de Prévention - Santé - Environnement)</i>
S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier	Énoncer les principaux EPC en lien avec les interventions du métier Citer les conditions d'utilisation en sécurité des EPC spécifiques du métier Lister les EPI adaptés aux principaux risques (électrique, chimique, explosion, projections, rayonnement, inhalation, brûlure, blessure, chute...)
S7.5 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier	Énoncer les principes de sécurité physique et économie d'effort <i>(au regard du référentiel de formation à la PRAP)</i>
S7.6 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail	Citer les limites du champ d'intervention d'un sauveteur secouriste du travail Citer les conduites de secours à tenir <i>(au regard du référentiel de Sauvetage Secourisme du Travail SST)</i>
S7.7 : Les risques des agents chimiques CMR (amiante, plomb...)	Citer les principales situations d'exposition aux différents agents chimiques concernés (amiante, plomb ...) Citer les différents dispositifs de protection contre les différents agents chimiques
S7.8 : Les risques électriques	Appliquer les règles liées à l'habilitation électrique H0-B0 <i>(au regard du référentiel de formation à la prévention des risques d'origine électrique)</i>
S7.9 : les risques liés au travail en hauteur	Citer les conditions de montage, d'utilisation et de démontage des échafaudages en référence à la réglementation R408 (annexes 3 et 5)
S7.10 : Les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux (IPR)	Citer les limites du champ d'intervention du « profil opérateur » de la réglementation anti-endommagement des réseaux
S7.11 : La démarche du port d'un EPI antichute	Citer les points de contrôle avant utilisation Citer les conditions d'utilisation des lignes de vie et des points d'ancrage

	Citer les limites d'utilisation d'un dispositif antichute
--	---

S 8 : Le contrôle de la qualité des ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S8.1 : Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention S8.2 : Les fiches d'autocontrôle associées à une intervention	Citer le principe d'une démarche qualité Citer les objectifs principaux de l'autocontrôle Énoncer les étapes d'un autocontrôle Énoncer la finalité d'une fiche d'autocontrôle ou d'une fiche qualité

Thème 2 CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
--

S 9 : Notions de physique et de chimie appliquées	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S9.1 : Les unités utilisées pour caractériser un ouvrage	Utiliser les unités de longueur, surface, volume, masse, poids, temps Utiliser les unités de force et de résistance mécanique
S 9.2 : Les calculs usuels et les ordres de grandeur	Effectuer des calculs de longueur, surface, volume, masse et poids d'éléments simples Citer les ordres de grandeur des masses volumiques des matériaux courants Définir la longueur, la surface, le volume et le poids d'un élément simple
S9.3 : Les caractéristiques géométriques	Citer les caractéristiques géométriques (niveau, dénivelé, pente, diamètre, fil d'eau...) d'un réseau
S9.4 : Les caractéristiques hydrauliques	Citer les caractéristiques hydrauliques (pression, débit...) d'un réseau
S9.5 : Les caractéristiques mécaniques	Citer les grandeurs mécaniques caractéristiques (forces, couples, contraintes internes, externes ...)
S9.6 : Les caractéristiques chimiques	Énoncer l'influence chimique des fluides et de l'environnement sur un réseau (enterré ou subaquatique) Énoncer la comptabilité entre les matériaux (l'électrolyse)
S9.7 : Les caractéristiques thermiques	Expliquer la résistance thermique d'un matériau isolant
S9.8 : Les caractéristiques de perméabilité à la vapeur d'eau	Expliquer le principe du coefficient Sd
S9.9 : Les caractéristiques hygrothermiques	Expliquer le principe de la condensation

S 10 : Les tracés professionnels	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S10.1 : Surface courante plane	Définir le mode de réalisation d'un tracé : <ul style="list-style-type: none">- sur comble (trait carré, pureau, ourne, entraxe...)- sur épure (retour de gouttière...)- sur matériau (ardoise, tuile, zinc ...)- ... Déterminer la ligne de plus grande pente sur un comble. Inventorier les éléments non représentés en vraie grandeur. Définir la vraie grandeur d'un angle, d'une ligne de raccord, d'une surface ...
S10.2 : Points singuliers : <ul style="list-style-type: none">- rive d'égout- rive de tête- arêtier- noue- ...	Caractériser les techniques de tracés des points singuliers (égout droit, rives...)

S 11 : Les techniques de mise en œuvre des matériaux	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S11.1 : les matériaux de couverture	Définir et expliquer les matériaux en fonction des différents paramètres (géographique, pente ...) Citer les dispositions de mise en œuvre à respecter
S11.2 : Techniques de mise en œuvre des matériaux : - règles de mise en œuvre (DTU, avis techniques...) du domaine professionnel	Citer la ou les références à utiliser Citer les conditions de mise en œuvre (verticalité, horizontalité, jeux...) Décrire les méthodes de pose des matériaux Choisir et justifier les différentes techniques de mises en œuvre utilisées
S11.3 : Les principes de pose : - les méthodes et techniques de pose	Identifier les outils et ou matériels à mettre en œuvre au regard de la tâche à réaliser
- S11.4 Les moyens de mise en œuvre (outils, machines...)	Identifier les éléments à prendre en compte pour réaliser une fixation. Citer les points de fixation. Reconnaître une fixation adaptée.
S11.5 Moyens et techniques de fixation : - clouage - vissage - collage - ...	Enoncer le principe de fonctionnement et les conditions de mise en œuvre du procédé Déterminer la chronologie de la tâche Enoncer les conditions, les précautions à respecter
S11.6 Les assemblages : - soudés Le procédé d'assemblage thermique et ses conditions d'utilisation - mécaniques Les différents éléments de liaisons par : vis, rivets, boulons, colle, équerre, pièces de jonction, éléments sertis	Identifier les différents éléments de liaisons Enoncer le principe de fonctionnement et les conditions de mise en œuvre du procédé Déterminer la chronologie de la tâche Enoncer les conditions, les précautions à respecter

S 12 : Les ventilations	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S12.1 : Les principes de ventilation	Citer l'importance de ventiler le comble ou la sous face de la couverture Identifier la nature du comble (aménageable, non aménageable) Nommer et décrire les accessoires de ventilation
S12.2 : La disposition des accessoires de ventilation	Identifier le positionnement des accessoires de ventilation
S12.3 : Les écrans de sous toiture ou pare pluie	Identifier les caractéristiques des écrans de sous toiture

S 13 : Les scellements	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S13.1 : Les mortiers	Énoncer la composition et le dosage des mortiers courants Lire et exploiter les fiches techniques liées aux caractéristiques physiques des produits
S13.2 : Les scellements chimiques	Lire et exploiter les fiches techniques liées aux caractéristiques physiques des produits

S 14 : Recueils et évacuations des eaux pluviales	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S14.1 Les recueils d'eau pluviale : - gouttière - chéneau	Nommer et identifier les recueils d'eau pluviale Utiliser un abaque Identifier la section d'un recueil
S14.2 Les évacuations pluviales : - les fixations - les accessoires	Nommer et identifier les évacuations d'eau pluviale Utiliser un abaque Identifier la section d'une évacuation
S14.3 les supports et accessoires	Nommer et identifier les supports Rechercher les accessoires Nommer et identifier les accessoires

S 15 : Les techniques de mise en œuvre de membranes	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S15.1 les membranes synthétiques et bitumineuses	Citer les différents types de membrane
S15.2 les supports	Identifier la nature du support Nommer la membrane adaptée au support et à sa destination
S15.3 les fixations	Identifier les différents moyens de fixation

Annexe III bis
Lexique
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

ACCESSOIRES	Tout élément (ex tuile à douille, épis, chatière...)
3RVE	Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination
BIM	Building Information Modeling
BL	Bon de Livraison
BOEN	Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale
BTP	Secteur économique regroupant le Bâtiment et les Travaux Publics
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CCTG	Cahier des Clauses Techniques Générales
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CMR	Cancérogène Mutagène et Reprotoxique
DICT	Déclaration de Commencement des Travaux
DIUO	Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage
DTU	Document Technique Unifié
DUER	Document Unique d'Évaluation des Risques
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuels
EP	Eaux Pluviales
EQUIPEMENTS	Fenêtre de toit, panneau solaire, conduit de fumée préfabriqué,
ERI	Eaux Résiduaire Industrielle
EU	Eaux Usées
EV	Eaux Vannes
IPR	Intervention à Proximité des Réseaux
IFC	Industry Foundation Classes
OPPBTP	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
PE	Polyéthylène
PFMP	Période de Formation en Milieu Professionnel
PIC	Plan d'Installation de Chantier
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
PSE	Prévention Santé Environnement
PVC	Polychlorure de Vinyle
QSE	Désignation groupée des domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement
RAP	Référentiel d'activités professionnelles
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VGP	Vérification Générale Périodique

ANNEXE IV – Référentiel d'évaluation
IVa
Unités constitutives du diplôme
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

A - Unités du domaine professionnel : UP1, UP2 et UP3

Chacune des trois unités professionnelles de la spécialité « couvreur » de CAP est constituée d'un ensemble cohérent de compétences. La définition du contenu de ces unités permet de préciser les principales tâches professionnelles, les compétences concernées et leur contexte d'exécution. Il s'agit à la fois de :

- Permettre la mise en correspondance des activités professionnelles de la spécialité « couvreur » de CAP et de ces unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Établir la relation entre ces unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation, qu'il s'agisse d'épreuves ponctuelles ou de contrôle en cours de formation (CCF)

Compétences	Unités professionnelles		
	Étude et préparation d'une intervention	Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	Réalisation de travaux spécifiques
	UP1	UP2	UP3
C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X		
C1.2 : Échanger et rendre compte oralement			X
C2.1 : Décoder un dossier technique	X		
C2.2 : Choisir les matériels et les outillages	X		
C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux		X	
C3.1 : Organiser son poste de travail		X	
C3.2 : Sécuriser son intervention		X	
C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux			X
C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages		X	
C3.5 : Réaliser des tracés		X	
C3.6 : Poser des éléments constituant une couverture, bardage ...		X	
C3.7 : Relever des dimensions		X	
C3.8 : Réaliser des éléments métalliques		X	
C3.9 : Assembler des éléments		X	
C3.10: Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture		X	
C4.1 : Contrôler le travail réalisé		X	
C4.2 : Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage			X
C4.3 : Sceller et étancher par mortier			X
C4.4 : Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité			X

B – Références réglementaires des unités d'enseignement général**UNITÉ UG 1 – Français et****Histoire-géographie – enseignement moral et civique**

Les programmes sur lesquels reposent l'unité sont définis par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de français des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement moral et civique des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 2 – Mathématiques et Physique - Chimie

Les programmes sur lesquels reposent l'unité sont définis par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant Le programme d'enseignement de mathématiques des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 03 avril 2019 fixant Le programme d'enseignement de physique-chimie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 3 – Éducation physique et sportive

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 4 – Prévention-santé-environnement

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme de prévention-santé-environnement des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 5 – Langue vivante étrangère

Le programme sur lequel repose l'unité est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle professionnel et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UF 1 - Langue vivante

Le programme sur lequel repose l'unité facultative de langue vivante est défini par :

Arrêté du 03 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UF 2 - Mobilité

Les compétences constitutives de l'unité facultative de mobilité sont définies par :

Arrêté du 03 avril 2019 portant création d'une unité facultative de « mobilité » et de l'attestation Mobilité Pro dans le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle (BO n° 35 du 26 septembre 2019).

IVb
Règlement d'examen
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)		Scolaires (Établissements privés hors contrat)	
			Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF)		Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités)	
			Formation professionnelle continue (Établissements publics)		Formation professionnelle continue (Établissements privés)	
					Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode		Mode	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP1 – Etude et préparation d'une intervention	UP1	4	CCF		Ponctuel écrit	3 h
EP2 – Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	UP2	9 ⁽¹⁾	CCF		Ponctuel pratique	15 h
EP3 – Réalisation de travaux spécifiques	UP3	2	CCF		Ponctuel oral et pratique	3 h
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GENERAL						
EG1 – Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2 h 25 (2h+10mn)+15mn ⁽²⁾
EG2 – Mathématiques et physique-chimie	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		Ponctuel	
EG4 – Prévention-santé-environnement	UG 4	1	CCF		Ponctuel écrit	1 h
EG5 – Langue vivante étrangère	UG 5	1	CCF		Ponctuel écrit et oral	1 h 06 ⁽³⁾
Épreuve Facultative ⁽⁴⁾						
Langue vivante	UF1	1	Ponctuel oral	12 mn	Ponctuel oral	12 mn
Mobilité	UF2	1	Pratique oral	10mn		
<p>(1) dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre, uniquement pour les scolaires et les apprentis. L'évaluation s'effectue conformément à l'arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d'évaluation du chef d'œuvre prévue à l'examen du CAP par l'article D337-3-1 du Code de l'éducation.</p> <p>(2) dont 5mn de préparation pour oral HGEMC</p> <p>(3) dont 6 minutes oral individuel</p> <p>(4) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.</p>						

IVc
Définition des épreuves
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

EP1 - UP1 : Étude et préparation d'une intervention*Coefficient 4***OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. À partir d'un ensemble de documents, y compris sous forme digitale, décrivant un ouvrage ou partie d'ouvrage, le candidat procède à l'étude d'une intervention professionnelle de son métier.

Cette épreuve écrite porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents
- C2.1 : Décoder un dossier technique
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages

À partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- prendre connaissance des informations concernant son intervention ;
- compléter et transmettre des documents y compris digitaux ;
- représenter graphiquement une solution technique ;
- extraire les informations techniques nécessaires à son intervention ;
- inventorier et choisir les matériels et outillages nécessaires à son intervention.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation

MODES D'ÉVALUATION

1- Évaluation par épreuve ponctuelle : épreuve écrite d'une durée de 3h00

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources digitales :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- des moyens digitaux, s'ils sont prévus à l'épreuve.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- Un dossier « TECHNIQUE » éventuellement commun à l'EP2 et à l'EP3, comprenant :
 - la description de l'intervention professionnelle étudiée ;
 - les pièces écrites et graphiques, y compris digitales, définissant l'ouvrage à réaliser ;
 - les documents fabricants, fournisseurs, fiches techniques, ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE ».

2 Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources digitales :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- des moyens digitaux s'ils sont prévus à l'épreuve.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. La présence d'un professionnel est souhaitée. Il peut intervenir tant au niveau de la conception que de l'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

EP2 - UP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

Coefficient 9

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage courant de couverture ou d'une partie d'ouvrage courant de couverture

Cette épreuve écrite et pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux
- C3.1 : Organiser son poste de travail
- C3.2 : Sécuriser son intervention
- C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- C3.5 : Réaliser des tracés
- C3.6 : Poser des éléments constituant une couverture, bardage ...
- C3.7 : Relever des dimensions
- C3.8 : Réaliser des éléments métalliques
- C3.9 : Assembler des éléments
- C3.10 : Raccorder des pénétrations continues, discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture
- C4.1 : Contrôler le travail réalisé

À partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- organiser et sécuriser son poste de travail et ses interventions ;
- déterminer les quantités de matériaux liées à son intervention ;
- monter, démonter et utiliser un échafaudage ;
- préparer l'approvisionnement des matériaux ;
- implanter et tracer des ouvrages simples ;
- répartir et mettre en œuvre des éléments de couverture ;
- ajuster et assembler des éléments, des façonnés ;
- façonner et poser des éléments permettant de raccorder des pénétrations ;
- contrôler la conformité du travail réalisé.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

MODES D'ÉVALUATION

1- Évaluation par épreuve ponctuelle : épreuve pratique d'une durée de 15h00 intégrant une préparation écrite d'une heure.

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- un espace de réalisation ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens digitaux, s'ils sont prévus à l'épreuve.

L'épreuve pratique d'une durée totale de 15 heures est organisée en **deux parties** :

- une phase de préparation de l'activité sous forme écrite d'une durée de **1 heure** ;
- une phase de réalisation de l'activité intégrant le contrôle, d'une durée de **14 heures**.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat se décompose en deux parties :

- Un dossier « **TECHNIQUE** » éventuellement commun à l'EP1 et à l'EP3 et comprenant :
 - la description de l'ouvrage à réaliser ;
 - les pièces écrites et graphiques y compris digitales définissant l'ouvrage à réaliser ;
 - des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques, ...
- Un dossier « **SUJET / RÉPONSE** ».

2- Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale importance, organisées par l'établissement de formation. L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation, l'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise. L'établissement veille à la complémentarité des situations d'évaluation.

Les situations sont réalisées en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- un espace de réalisation ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens digitaux, s'ils sont prévus à l'épreuve.

La durée de chaque situation d'évaluation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé pour chaque situation d'évaluation et d'une proposition de note finale au jury de délibération résultant de l'évaluation des deux situations.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Situation d'évaluation en centre de formation :

La situation d'évaluation est organisée dans l'établissement de formation dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

La présence d'un professionnel est souhaitée. Il peut intervenir tant au niveau de la conception que de l'évaluation.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

Situation d'évaluation en entreprise :

La situation d'évaluation organisée en entreprise peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le tuteur d'entreprise/maître d'apprentissage de l'entreprise d'accueil et un enseignant/formateur du domaine professionnel, au sein de l'entreprise.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

EP3 - UP3 : Réalisation de travaux spécifiques	Coefficient 2
---	----------------------

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser avec méthode un ouvrage spécifique de couverture ou d'une partie d'ouvrage spécifique de couverture

Cette épreuve pratique et orale porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
- C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
- C4.2 : Poser des feuilles et longues feuilles en couverture et bardage
- C4.3 : Sceller et étancher par mortier
- C4.4 : Mettre en œuvre des membranes d'étanchéité

À partir d'un dossier et du support de couverture à disposition, le candidat est amené à :

- prendre connaissance des informations concernant son intervention ;
- repérer les réseaux existants ;
- évoluer à proximité de réseaux aérien ;
- effectuer une couverture et ou bardage métallique en feuilles et longues feuilles ;
- réaliser des scellements ;
- étancher une couverture terrasse par membranes ;
- échanger et rendre compte de son intervention avec le jury.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

MODES D'ÉVALUATION

1- 1 Évaluation par épreuve ponctuelle : épreuve pratique et orale d'une durée de 3h00, dont 15 minutes d'entretien oral

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- une installation fonctionnelle ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve.

Au cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

Documents supports de l'épreuve :

Le dossier remis au candidat comprend :

- Un dossier « TECHNIQUE » éventuellement commun à l'EP1 et l'EP2 et comprenant :
 - le descriptif sur lequel il devra intervenir ;
 - les pièces écrites et graphiques y compris digitales définissant l'ouvrage ;
 - des documents fabricants, de fournisseurs, des fiches techniques, ...
- Un dossier « SUJET / RÉPONSE ».

1- Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation

Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- une installation fonctionnelle ;
- l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires ;
- des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

Au cours, ou en fin de situation d'évaluation, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec enseignant/formateur du domaine professionnel.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. La présence d'un professionnel est souhaitée. Il peut intervenir tant au niveau de la conception que de l'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Références réglementaires pour les épreuves d'enseignement général

Épreuve EG1 – Français et histoire-géographie et enseignement moral et civique - coefficient 3

L'épreuve de français et histoire-géographie-enseignement moral et civique est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG2 – Mathématiques et physique-chimie - coefficient 2

L'épreuve de mathématiques et physique-chimie est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG3 - Éducation physique et sportive - coefficient 1

L'épreuve d'éducation physique et sportive est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG4 – Prévention-santé-environnement - coefficient 1

L'épreuve de prévention-santé-environnement est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve EG5 – Langue-vivante étrangère - coefficient 1

L'épreuve obligatoire de langue vivante étrangère est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve facultative - Langue vivante

L'épreuve facultative de langue vivante est définie par l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

Épreuve facultative - Mobilité

L'épreuve facultative de mobilité est définie par l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle (BO n° 35 du 26 septembre 2019)

ANNEXE V
Périodes de formation en milieu professionnel
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

Préambule

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes dans l'acquisition des compétences, connaissances et attitudes professionnelles de la spécialité du diplôme. Toutes les activités et les tâches associées, définies dans le référentiel d'activités professionnelles de la spécialité du diplôme peuvent être appréhendées lors des périodes de formation en milieu professionnel. Elles doivent être complémentaires à la formation dispensée en établissement de formation.

Ces dernières doivent permettre au futur diplômé :

- de participer aux activités de l'entreprise et d'utiliser l'outillage, les matériels et les équipements professionnels
- d'appréhender la réalité de l'environnement économique, technique et humain de l'entreprise
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise

Voie scolaire

Les périodes de formation en milieu professionnel répondent au cadre réglementaire du Code de l'Éducation, articles D124-1 à D124-9 modifiés et de la circulaire n°2016-053 du 29 mars 2016.

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est conforme à la réglementation générale en vigueur, soit **14 semaines** réparties en plusieurs séquences sur le cycle de formation.

La durée d'une séquence de formation en entreprise ne peut être inférieure à 3 semaines.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement de formation où ce dernier est scolarisé. Cette convention est établie conformément aux textes en vigueur.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et de l'établissement de formation
les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes de formation
- les cursus de formation

La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Il est de la responsabilité de l'établissement scolaire de proposer à chaque élève une entreprise d'accueil.

Pendant les PFMP, l'élève a la qualité de stagiaire. Il reste sous la responsabilité du chef de l'établissement de formation et sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargée du suivi de cette PFMP.

Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, est arrêté par l'équipe pédagogique et le tuteur d'entreprise. L'annexe pédagogique jointe à la convention fixe les exigences.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Voie de l'apprentissage

La durée légale de la formation en milieu professionnel est incluse dans le rythme de l'alternance défini par le Code de travail.

L'apprenti est lié juridiquement à l'entreprise par un contrat de travail de type particulier permettant sa formation en alternance sur deux sites : l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage et le centre de formation d'apprentis.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation d'apprentis
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le maître d'apprentissage, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge l'apprenti et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le maître d'apprentissage est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Voie de la formation professionnelle continue

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, les périodes de formation en milieu professionnel sont incluses à la durée totale de la formation.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- Les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation continue
- Les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation
- Les cursus de formation

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire de la formation continue et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est, l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation continue et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Positionnement

Dans le cadre d'un positionnement pédagogique validé par décision du recteur d'académie,

- Un candidat de la voie scolaire doit effectuer une PFMP de 6 semaines minimum selon les articles D337-62 à D337-65 du Code de l'Éducation,
- Un candidat de la formation professionnelle continue peut-être dispensé de PFMP s'il justifie d'au moins six mois d'activité professionnelle dans le secteur d'activité visé par le diplôme.

Candidat en formation à distance

Les candidats relèvent, selon leur statut (scolaire, apprenti, formation continue), de l'un des cas précédents.

Candidat libre

Il découle de l'article D. 337-7 du code de l'éducation que les candidats majeurs peuvent se présenter à l'examen du CAP sans avoir suivi de formation théorique et sans avoir effectué de PFMP. Leur majorité est vérifiée au jour de leur inscription à l'examen.

Annexe VI
Tableau de correspondance entre épreuves ou unités de l'ancien et du nouveau diplôme
Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle

Certificat d'aptitude professionnelle « couvreur » défini par l'arrêté du 21 août 2002 modifié dernière session d'examen : 2022		Spécialité « couvreur » de certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session d'examen : 2023	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	UP1	EP1 - Étude et préparation d'une intervention	UP1
EP2 - Réalisation d'ouvrages courants	UP2	EP2 – Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	UP2
EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes	UP3	EP3 - Réalisation de travaux spécifiques	UP3
EG1 - Expression française	UG1	EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques-Sciences Physiques	UG2	EG2 - Mathématiques et Physique-chimie	UG2
EG4 : Education physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 – Prévention-santé-environnement	UG4
		EG5 – Langue vivante étrangère	UG5
EF – Epreuve facultative de langue vivante	UF	EF1 – Epreuve facultative de langue vivante ou EG5 – Langue vivante étrangère (1)	UF1 ou UG5
		EF2 - Mobilité	UF2

(1) :sous réserve que la langue facultative dont le candidat souhaite garder la note pour l'EG 5 soit une langue effectivement enseignée dans l'établissement au titre de l'EG 5.

Cette réserve concerne les candidats des établissements d'enseignement public, des établissements d'enseignement privés sous contrat, des CFA ou organismes de formation habilités à pratiquer le CCF.